

Sommaire

100 - Vie spirituelle

140 – Piste pour la reprise spirituelle : “Le langage des paraboles”
Père Javier Alvarez, Directeur général

200 - Défis actuels

L’universalité de la personne (suite) (sur l’écho précédent)
Professeur Henri Joyeux

300 Actualité des Provinces

Nominations

310 - Nominations des Visitatrices et des Directeurs provinciaux

Visite des Supérieurs

320 - Mère Evelyne Franc et Soeur Marlène Rosa, Conseillère générale : Visite de la Province du Portugal

Soeur Isabel Silva Alves, Correspondante des Echos

321 - Mère Evelyne Franc et Soeur Mariarosa Camminatti, Conseillère générale : Visite de la Province de Naples

Soeur Cecilia Di Giuseppe, Correspondante des Echos

Témoignage des Sœurs

330 – Province de Belo Horizonte

Soeur Heloise Helena, Fille de la Charité

331 – Province de Curitiba : 80 ans du Séminaire

L’équipe de formation du Séminaire

332 – Province de Fortaleza : Année jubilaire (suite)

Soeur Marie Dijesu Pinto, Correspondante des Echos

333 – Provinces d’Italie : Session des jeunes Sœurs à la Maison-Mère

Soeur Annamaria Corallo, Fille de la Charité

Parole des pauvres

340 – Japon : Le clin d’oeil

Béatification de Soeur Lindalva Justo de Oliveira : le 2 décembre 2007

350 – Province de Récife

400 - Histoire de la Compagnie

Spécial centenaire de la naissance de Mère Guillemain

410 – Mère Suzanne Guillemin, Fille de Dieu, Fille de l'Église, Supérieure générale de la Compagnie

V – Mère Guillemin et le concile Vatican II (suite)
Sœur Claire Herrmann, Service des Archives.

PERE J. ALVAREZ DIRECTEUR GENERAL

PISTE POUR LA REPRISE MENSUELLE

**Prophétie et espérance,
maintenant et partout.**

"LE LANGAGE DES PARABOLES"

Pour cette reprise, voici une autre approche du thème des prochaines Assemblées à partir des paraboles de l'Evangile. Le rapport qui existe entre la prophétie et la parabole est clair : les prophètes ont employé un langage parabolique dans la transmission de leur message. Certains prophètes firent de leur vie une parabole, par exemple Osée. Comme toujours, le témoignage le plus probant, nous le trouvons dans la personne de Jésus. Il annonça le Royaume en se servant de paraboles, en cela il s'adaptait à la manière de penser des gens de son époque. En effet, une parabole est une histoire ou une comparaison simple qui a pour but de faciliter la connaissance d'une autre réalité beaucoup plus importante, en ce cas, il s'agit du Royaume de Dieu. Les paraboles évangéliques se lisent avec plaisir et leur message est toujours agréable, bien plus qu'une bonne symphonie classique. Elles sont toujours actuelles. La parabole du semeur, par exemple, nous fait comprendre, tout doucement, que nous sommes responsables de faire germer la parole écoutée et accueillie (cf. Mt. 13, 1-23). Sûrement, Jésus avait vu bien souvent les hommes de son village faire ce travail après la saison des pluies! Il faut dire que presque toutes les paraboles partent de la réalité, que ce soit de la nature, de situations humaines ou du contexte palestinien. C'est là que se trouve la différence entre les paraboles et les fables. Celles-ci peuvent être charmantes mais peu réalistes et elles se déroulent toujours dans un monde de rêve et de fiction.

Les paraboles de Jésus sont belles et très suggestives. C'est-à-dire elles sont vraiment loin des traités philosophiques qui cherchent la vérité à travers des raisonnements et des déductions logiques, plus ou moins abstraites. L'histoire de l'enfant prodigue, par exemple, a une trame pleine de fantaisie, d'imagination, de sentiments, mais en même temps elle a beaucoup de réalisme (cf. Lc. 10, 25-37). En outre, elle a un grand pouvoir d'évocation et malgré l'abondance de détails, la miséricorde de Dieu est très claire. Celui qui intériorise son contenu, sans aucun doute ressentira la joie et la paix, car il aura compris la miséricorde et le pardon de Dieu.

Les paraboles interpellent aussi bien l'auditeur que le lecteur, les contemporains de Jésus que ceux de notre époque. Ce ne sont pas des petits contes pour distraire les gens. Ils suscitent la réflexion. Les paraboles illustrent, dénoncent, réjouissent, réveillent...C'est-à-dire qu'elles ne laissent pas les gens indifférents, elles les affectent, elles introduisent l'auditeur dans le déroulement de la scène, ils se sentent concernés par le message. La parabole des vigneronniers homicides est un exemple très clair de ce que nous venons de dire (cf. Mc. 12, 1-12; Mt. 21, 33-46). Jésus fut condamné non parce qu'il racontait des histoires, mais parce qu'il parlait en paraboles.

A partir de cette première réflexion, nous pouvons nous demander en quoi la vocation vincentienne est-elle une parabole? Elle en est une parce qu'elle représente le Jésus historique, celui des Evangiles. Saint Vincent était persuadé, il le disait ainsi aux Filles de la Charité, que leur vocation consiste à faire ce que Jésus-Christ a fait sur la terre (cf. C. 8 b). En tant qu'homme, Jésus-Christ n'est plus, parce que son existence était soumise aux coordonnées spatiotemporelles, comme celle de tout être humain. Mais, Il est toujours présent par son Eglise, à travers les charismes et les personnes. Aussi, celui qui voit un vincentien doit pouvoir percevoir Jésus qui guérit, qui console, qui s'occupe des malades, des abandonnés, des exclus...

Une Fille de la Charité qui sert les pauvres est une parabole vivante. Elle interpelle à travers le langage qui touche le plus nos contemporains. En elle, nous pouvons voir aussi les expressions que Jésus a employées dans les paraboles. Elles partent de la réalité et les Filles de la Charité ont été fondées pour travailler dans la réalité quotidienne. Leur cloître ce sont les rues de la ville, c'est-à-dire, la vie. La parabole vincentienne prend naissance dans les relations avec les personnes, dans la vie, dans la réalité, dans les

grands problèmes de l'humanité. La parabole vincentienne se réalise dans les hôpitaux, dans les résidences de personnes âgées, dans les écoles, parmi les différents groupes très variés des exclus.

La vie vincentienne est belle et attirante, non pas parce qu'elle est plus facile que les autres, mais parce que ses différents éléments sont beaux : Dieu en tant qu'absolu donne un sens à la vie; il y a un idéal de fraternité que l'on doit vivre dans les communautés. Le troisième élément est une vie toute donnée au service pour la communiquer aux autres, c'est un idéal de paternité-maternité qui fait que la vocation produit des fruits. Nous avons vu aussi qu'une parabole touche et interpelle. Elle ne s'impose pas avec la force et le caractère obligatoire d'un interdit ou d'un ordre. La parabole est comme un leitmotiv qui maintient les consciences à l'écoute, elle le fait d'une manière douce et ferme à la fois. Une Fille de la Charité dans son service parmi les pauvres, qui agit avec les vertus de son esprit, interpelle beaucoup plus que les grands discours pleins de raisons théologiques profondes. Il y a 30 ans, Paul VI disait déjà que : "*L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres*".

Si nous considérons le thème des prochaines Assemblées, nous pouvons interpréter que la Compagnie lance un appel à toutes les Sœurs et à toutes les Communautés pour que leurs vies soient comme une parabole ou une prophétie, selon les exigences de la vocation vincentienne dans l'Eglise. Il y a trois principes sans lesquels on ne peut pas répondre à cette vocation, aussi bien au plan personnel que communautaire, pour qu'elle soit vraiment prophétique. Ce sont trois métaphores que j'emprunte à la littérature qui parle d'une forme parabolique de la vie consacrée :

1. Le principe "désert"

Dans les Ecritures, nous voyons comment les prophètes allaient souvent dans le désert pour y rencontrer Dieu, pour percevoir d'une façon plus claire le message qu'ils devaient ensuite communiquer à leurs contemporains. Avant de commencer sa vie publique, Jésus se retira au désert (cf. Lc. 4, 1-13). Là, l'expérience de Dieu est plus facile. Mais, on ne va au désert que pour répondre à un appel intérieur, la loi ne le demande jamais, au contraire pour elle ce lieu est maudit, y envoyer quelqu'un est un châtement et non une occasion de rencontrer Dieu.

On peut considérer le désert comme la prière profonde dans laquelle une personne rencontre Dieu, c'est la formation qui donne des raisons de servir les pauvres et de vivre en communauté. Le désert cultive en nous la "mystique vincentienne", sans cela nous ne pourrions pas être prophète, tout au plus un activiste. "*Les Fondateurs rappellent aux Filles de la Charité qu'elles ne peuvent subsister si elles ne font oraison*" (Const. art. 21 b). L'oraison, le silence, le désert et la formation sont les racines de l'arbre, les fondations de la maison, le moteur de la voiture. L'article des Constitutions, que nous venons de citer, parle de "subsistance" par rapport à l'oraison, c'est bien plus fort qu'un "besoin". C'est une question de vie ou de mort, surtout à notre époque où les cultures se situent au plan horizontal et ignorent presque, toute réalité qui ne passe pas par les sens.

Si nous sommes convaincus de l'importance de ce premier principe pour que notre vie soit comme une parabole ou une prophétie, nous devons faire attention à ceci, par exemple : la journée de service devra être raisonnable et équilibrée. Le chapitre II des Constitutions est organisé selon ce schéma : "*Données à Dieu*"..., "*En communauté*"..., "*Pour le service du Christ dans les pauvres*" (cf. art. 7 - 15). Nous savons que si nous ne vivons pas ces trois dimensions (vie spirituelle, apostolique, communauté fraternelle pour la mission) d'une façon harmonieuse, cela aura des conséquences fâcheuses sur notre manière de vivre la vocation vincentienne.

Le principe du désert nous alerte sur le risque éventuel d'un attachement excessif à l'ordinateur (internet), à la télévision, au portable... Les Constitutions l'évoquent (cf. St. 24). "Détrôner" affectivement ces moyens (et même quelquefois effectivement), nous aidera à les prendre pour ce qu'ils sont : des moyens utiles au service de notre vie, mais jamais des objectifs. Si les moyens deviennent des buts, on les sacralise facilement. Il faut dire aussi que tous ces moyens modernes de communication ont apporté chez nous beaucoup de bruit. En être conscients, c'est déjà beaucoup. Mais, ce n'est pas assez car les prophètes ont besoin de vrais espaces de silence pour se ressourcer. Est-il possible de vivre ce principe "désert" dans un bruit constant? Saint Vincent nous parlait du "grand silence" comme d'un temps de réarmement intérieur, de recherche d'un équilibre nécessaire psychologique et spirituel. Il serait bon que, dans l'élaboration du Projet communautaire, on réfléchisse un moment sur cette réalité et qu'on se mette

d'accord pour trouver des temps de silence, si on ne l'a pas encore fait. Cela pourrait être une nouvelle version du "grand silence" vincentien¹

Enfin, le principe "désert" peut nous inviter à réviser la profondeur de notre prière et concrètement, l'oraison de méditation. Quel en est le thème : la Parole de Dieu, la doctrine des Fondateurs? Il faudra éviter le risque de la surconsommation spirituelle, qui pousse à rechercher les nouveautés et finit par éclipser, avec une multitude d'offres attirantes, ce qui constitue les piliers irremplaçables de notre vocation. La preuve d'une méditation profonde, c'est sa capacité à transformer une personne de l'intérieur : l'esprit, les mains et le cœur. L'esprit, parce qu'il accueille les critères et les valeurs évangéliques qui ne sont pas celles du monde. Le cœur, parce que l'amour des pauvres, des Sœurs et de Dieu grandit. Les mains, parce que l'amour authentique s'exprime par les œuvres de service et d'évangélisation. Seule cette oraison en profondeur mène au prophétisme. Il ne faut jamais mépriser l'oraison de "maintenance", mais en toute certitude, ce ne fut pas celle des prophètes, encore moins celle de Jésus, ni celle de Vincent ni celle de Louise.

2. Le principe "périphérie"

La périphérie est le symbole du lieu où habite le pauvre. Nous pouvons entrer en contact avec cette périphérie de plusieurs manières, l'une d'entre elles consiste à reconnaître que le Christ est dans le pauvre, selon l'identification dont Jésus parlait au C. 25 de St. Matthieu. Après cette première étape, la reconnaissance effective doit nous conduire à agir. Une autre manière consiste à travailler avec eux dans une œuvre d'assistance ou de promotion. Chercher les moyens de changer les structures injustes peut constituer un très bon chemin pour aller vers la périphérie. Elles ont toutes un dénominateur commun : un engagement de foi dans la vie concrète des plus défavorisés. La périphérie est la meilleure garantie contre toute fausse spiritualité. " *Si quelqu'un prétend avoir la foi, alors qu'il n'agit pas, à quoi cela sert-il ? Cet homme-là peut-il être sauvé par sa foi ?* " se demande St. Jacques. Plus loin, il explicite la relation entre la foi et les œuvres : elles sont la preuve de la foi ("*Montre-moi donc ta foi qui n'agit pas ; moi, c'est par mes actes que je te montrerai ma foi.*") (cf. Jc. 2, 14-18).

Les Filles de la Charité ont été fondées pour vivre et travailler dans la périphérie. J'ai eu beaucoup de chance de pouvoir voir la façon dont la Compagnie offre au monde de belles communautés-paraboles de charité dans des lieux aussi pauvres que le quartier le plus marginal de Jakarta, les petits villages perdus au nord du Mozambique, les bidonvilles des grandes cités du Brésil ou bien le travail avec les familles rurales d'Amérique Latine... Peut-être bien qu'à l'heure actuelle, ce sont ces "communautés en insertion" qui sont chargées de la plus grande force prophétique et qui, par suite, ont la plus grande capacité pour évangéliser à partir des pauvres, poussées par la force de l'Évangile et par une mystique libre de toute idéologie. Il est très possible que l'avenir de la Compagnie dépende de sa capacité à mettre en pratique les bonnes intentions et les choix théoriques faits en faveur des pauvres. Il y a une constante dans l'histoire de la Compagnie, celle-ci a toujours retrouvé de la vitalité auprès des pauvres et elle continuera dans cette ligne si elle vit dans la périphérie et pour la périphérie. De nombreuses Provinces dans la Compagnie cherchent à bien réviser leurs œuvres. C'est un bon souci si elles veulent que ces œuvres soient bien pénétrées de l'esprit vincentien. Ainsi, quand une œuvre doit laisser la place à une autre plus vincentienne, la capacité prophétique de la communauté locale, de la Province et de la Compagnie augmente.

Après tout ce que nous venons de dire, il faut aussi ajouter un point que nous ne devons pas négliger : notre vie ne pourra pas être une parabole dans la périphérie si elle manifeste de la tristesse, du découragement et de la langueur. De par sa nature, le prophétisme respire la joie, surtout dans les lieux périphériques où règne bien souvent le manque d'espoir. "*Soyez toujours dans la joie du Seigneur ; laissez-moi vous le redire : soyez dans la joie*" (Ph. 4, 4). En plus, n'oublions pas que la véritable joie ne vient pas de circonstances extérieures, très variables, mais de l'intérieur de la personne, de son enracinement en Jésus-Christ, de son identification à la vocation reçue. Dans la pratique, la joie, le bonheur se traduisent par la sérénité face aux difficultés qui se présentent (dans la périphérie, cela ne manque jamais), par l'acceptation paisible de soi-même malgré les limitations et les contradictions, par la capacité de semer l'espoir et la joie parmi les pauvres... Il faut dire aussi que la joie, la vraie, est communicative. Si elle est absente, on tombe facilement dans la routine, dans le professionnalisme ou dans l'activisme sans âme. Peut-

¹ Je me suis réjoui de voir dans "Annales" (Espagne) un article récent du Père Luis Vela à ce sujet (cf. Juillet-Août 2007 p. 388-402).

être qu'à notre époque, ce qui accompagnera le mieux notre service des pauvres, c'est la sérénité ainsi que la paix et la joie. Une Fille de la Charité peut-elle vivre dans la périphérie si elle n'a pas le moral, si elle est triste, sceptique? Comment vivre la consigne de St. Paul aux Philippiens : "*Soyez toujours dans la joie du Seigneur ; laissez-moi vous le redire : soyez dans la joie*" (Ph. 4, 4).

3. Le principe "frontière"

Sûrement, nous avons tous fait l'expérience de nous trouver, une fois, à la frontière entre deux pays. Il s'agit d'un endroit particulier avec des propriétés différentes. En effet, pour certains, la frontière évoque l'entrée dans un pays inconnu, la découverte de ses caractéristiques, du mode de vie de ses habitants, des lieux et des monuments les plus représentatifs... Pour d'autres, la frontière est un lieu de contrebande. Il y a aussi les nostalgiques, qui à la dernière minute sont tentés de retourner dans leur pays parce qu'ils sont convaincus que dans le nouveau ils ne vont rien trouver d'intéressant. La frontière invite à regarder vers l'avenir avec optimisme, à avoir les yeux bien ouverts pour découvrir de nouvelles manières de vivre, au milieu des dangers inhérents à la vie.

Disons donc, que se diriger vers la frontière est le signe d'une attitude de recherche constante et de créativité. Les prophètes nous en donnent l'exemple. En réalité, ils furent obligés de le faire pour pouvoir interpeller leurs contemporains. Etre à la frontière, ça veut dire être créatif pour interpeller, pour susciter les questions, mais toujours avec le témoignage de vie, parce qu'il ne s'agit pas de faire du théâtre, mais bien d'être témoin par sa propre vie. N'oublions pas que, ce qui donnait du crédit à la parole des prophètes : c'est leur vie. Nous, en quoi devons-nous être créatifs aujourd'hui? Dans notre manière de penser et d'agir. Dans la manière de penser parce que l'inculturation du charisme vincentien a besoin d'un travail constant qui requiert la collaboration de tous (cf. VC 2 d). La réflexion habituelle sur la vie et le service que nous réalisons doit servir à alimenter nos convictions et à présenter sous un nouveau jour, notre vocation de service dans l'Eglise. Plus que jamais, l'évangélisation a besoin de moments de réflexion pour observer, comment elle se réalise à travers les œuvres et comment améliorer cette transmission du message de Jésus. La créativité doit aussi se faire sentir dans l'action, dans le service, pour découvrir de nouvelles formes de pauvreté qui auraient besoin du service de la Compagnie, ou bien ce sont les pauvretés de toujours qui demandent de nouvelles formes de présence et de service.

Sans ce principe dynamique, la vocation perd sa fraîcheur et on risque de tomber dans la monotonie des chemins toujours parcourus de la même manière. Quand on arrive à comprendre que tous les jours, il faut se disposer à découvrir les plans de Dieu, alors la vocation est perçue comme une construction inachevée, comme un être vivant. La frontière ouvre les yeux, nous donne de l'énergie, nous prépare au discernement pour distinguer les valeurs et les contre-valeurs qui existent dans la société. La frontière nous fait réfléchir sur la qualité du service, et nous fait dresser l'oreille pour percevoir les nouveaux appels des pauvres. Elle aiguise notre sens critique pour savoir si notre vie est bien marquée par la simplicité et la sobriété, comme le désiraient nos Fondateurs, ou bien s'il nous faut corriger certaines attitudes personnelles et communautaires. Quand on entre dans cette forme de vie dynamique, dans l'aventure de la frontière, logiquement la mobilité et la disponibilité sont présentes. En cela et dans bien d'autres choses, Saint Vincent fut très lucide.

POUR REFLECHIR PERSONNELLEMENT ET PARTAGER EN COMMUNAUTE

- **Méditer le chapitre 13 de St. Matthieu pour s'imprégner du langage des paraboles.**
- **Réflexion et révision personnelle à partir des trois principes de l'exposé.**
- **En tenant compte de l'appel de la Compagnie au prophétisme (ou à être une parabole), à votre avis quels sont les aspects ou l'aspect sur lesquels (ou lequel) il faudrait insister plus particulièrement dans votre communauté?**

P. Javier Álvarez, dg

ACTUALITE DES PROVINCES

Nominations

PROVINCE D'EMMITSBURG : Soeur Claire DEBES a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Elyse STAAB, le 7 mars 2007.

PROVINCE DE GIJON : Soeur Julia del BARRIO GONZALEZ a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 7 mars 2007.

PROVINCE DE BOLIVIE : Soeur Carmen TOLEDO VELARDE a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Teresa FEELEY, le 2 avril 2007.

PROVINCE DE MADRID SANTA LUISA : Soeur Maria Cruz GUTIERREZ MARTIN a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 2 avril 2007.

PROVINCE DU CAMEROUN : Soeur Concepcion VICUNA BIURRUN a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Maria Angeles MESAS MORALES, le 26 avril 2007.

PROVINCE D'AFRIQUE CENTRALE : Soeur Sabina IRAGUI a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 6 juin 2007.

PROVINCE DU NIGERIA : Soeur Francesca EDET a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 6 juin 2007.

PROVINCE DE THAILANDE : Soeur Josefina ESTREMER a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 6 juin 2007.

REGION D'ALBANIE : Soeur Tonja TUSHI a été désignée Responsable Régionale en remplacement de Soeur Mira BERISHA, le 6 juin 2007.

PROVINCE CHINOISE : Soeur Marie WU a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Emma LEE, le 27 juin 2007.

PROVINCE DE FRANCE NORD : Soeur Françoise PETIT a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Elisabeth LACAUD, le 27 juin 2007.

PROVINCE DE FRANCE SUD : Soeur Alice PONS a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Christiane GALDI, le 27 juin 2007.

PROVINCE DE CRACOVIE : Soeur Anna BRZEK a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Christina JAROSZ, le 25 juillet 2007.

PROVINCE D'AMAZONIE : Soeur Maria Cristina CARDOSO da SILVA a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Josefa ELENÍ BEZERRA, le 14 août 2007.

PROVINCE DES ILES CANARIES : Soeur Nieves LOPEZ LOPEZ a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 14 août 2007.

PROVINCE DU PORTUGAL : Soeur Berta dos Anjos CARRICO a été désignée Visitatrice en remplacement de Soeur Domicilia Maria GUIOMAR, le 14 août 2007.

* * * * *

PROVINCE DU NIGERIA : le Père Michael EDEM a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 14 mai 2007.

PROVINCE DES PAYS-BAS : le Père Jan Van BROEKHOVEN a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 15 mai 2007.

PROVINCE DE GRANADA: le Père Teodoro MARTIN ESTEBAN a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 18 mai 2007.

PROVINCE DE FRANCE NORD : le Père Yves DANJOU a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 19 mai 2007.

PROVINCE DE SUISSE : le Père Alain PEREZ a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 19 mai 2007.

PROVINCE DU MEXIQUE : le Père Aaron GUTIERREZ NAVA a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 11 juillet 2007.

PROVINCE DE ROME : le Père Giancarlo PASSERINI a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 24 juillet 2007.

PROVINCE DE SIENNE : le Père Alberto VERNASCHI a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 24 juillet 2007.

PROVINCE DU PROCHE-ORIENT : le Père Antoine NAKAD a été renommé Directeur des Filles de la Charité jusqu'à la fin de l'année 2008, le 8 août 2007.

PROVINCE DE PAMPLONA : le Père Tomas PERIBANEZ PERIBANEZ a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 25 août 2007.

VISITE DES SUPERIEURS

Mère Evelyne Franc
Sœur Marlene Rosa, Conseillère générale

Visite de la Province du Portugal
13 -15 avril 2007

Le 13 avril 2007, Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale, et Sœur Marlene Rosa, Conseillère générale, sont accueillies à la maison provinciale de Lisbonne par la Visitatrice, Sœur Domicilia Maria Guiomar, le Père Directeur et les Sœurs, la plupart connaissent déjà Notre Mère. Ensuite, les enseignants et les enfants de l'école souhaitent la bienvenue aux visiteuses avec des fleurs, des danses et le chant de l'Ave Maria de Gounod.

Au cours de la première rencontre, la Visitatrice présente la Province : effectifs (145 sœurs, 22 communautés), appels de l'Eglise, nouvelles pauvretés, confiance en l'actualité de l'esprit vincentien malgré le manque de vocations, importance de collaborer avec les laïcs. Avec quelques mots de remerciement, Sœur Evelyne exprime sa joie de cette visite et son désir de connaître la Province. Ensuite, elle visite la Crèche, le réfectoire des Migrants et le foyer des Sœurs Aînées. Celles-ci sont touchées par le sourire et la simplicité de Sœur Evelyne. Le lendemain, Notre Mère part à Fatima (120 km au nord de Lisbonne) pour rencontrer les Sœurs et visiter le sanctuaire des apparitions de la Vierge.

Au cours de ses différents échanges avec les Sœurs Servantes et les Soeurs, Mère Evelyne insiste tout particulièrement sur :

La confiance en la Providence. Les premières Sœurs portugaises ont jeté la semence ; elle n'a cessé de germer pendant deux siècles. Dieu continuera de prendre soin de la Province afin qu'elle garde son dynamisme malgré toutes les difficultés à surmonter.

Une grande union avec le Seigneur pour écouter sa volonté et témoigner de sa charité envers les pauvres en toutes circonstances.

Les Constitutions et les Statuts, qui expriment l'esprit et le charisme de la Compagnie, sont un chemin spirituel, un chemin apostolique et missionnaire, un chemin communautaire. L'action apostolique des Filles de la Charité puise sa force dans la prière et l'eucharistie. Comme le dit saint Vincent : « Une Fille de la Charité qui communie bien, fait tout bien ».

La charité du Christ nous presse de servir les pauvres avec joie, générosité et créativité. Vivant en plénitude notre réponse au Seigneur, nous contribuons à l'éveil d'autres vocations. Les témoignages évangéliques de la vie fraternelle en communauté et du service des pauvres manifestent le visage du Christ et peuvent être interpellant pour des jeunes. Mère Guillemain disait que le monde avait besoin de notre témoignage qui pouvait véhiculer la tendresse de Dieu.

Le désir de progresser ensemble vers le Seigneur et de devenir de plus en plus des servantes humbles et aimantes afin de mieux servir les pauvres. « *Donnez-nous, Marie, la grâce de devenir ce que nous devons être* » comme l'a exprimé Notre Mère dans sa prière.

A Fatima, Notre Mère a visité :

- **Le Sanctuaire et la Chapelle des Apparitions** rappelant les 3 apparitions de l'Ange précurseur en 1916 qui semblent préparer les enfants aux 6 apparitions de la Vierge Marie qui eurent lieu l'année suivante entre le 13 mai et le 13 octobre 1917.
- **Les maisons des voyants**, trois petits pastouraux (Jacinthe, François et Lucie)
- Le lieu-dit **la Loca do Cabeço** où l'Ange est apparu la première et la troisième fois. Au printemps 1916, alors que la première guerre mondiale sévissait, l'Ange se présente comme « l'Ange de la

Paix ». Au cours de la troisième apparition, il se présente comme « l'Ange de l'Eucharistie » et donne la Sainte Communion aux trois enfants.

- **Le puits de la maison de Lucie** où eut lieu la 2^e apparition au cours de laquelle l'Ange se nomme « l'Ange du Portugal ».
- **La Cova da Iria** (lieu-dit à 3 Kms de Fatima) où le 13 mai 1917, les trois enfants voient la vierge qui leur demande de venir six fois, le 13 de chaque mois à midi.
- **Le chemin des Valinhos** (près de la Cova da Iria) où la Vierge apparaît pour la quatrième fois (en remplacement du 13 août puisque les enfants, arrêtés ce 13 août par les autorités civiles, passèrent un jour et une nuit en prison à la Ville Nova d'Ourém).
- Le Calvaire Hungaro – Chapelle pour des célébrations et monument en souvenir de la crucifixion.

Nous sommes reconnaissantes à Notre Mère de sa visite. Merci pour toute la richesse des partages. Que cette réflexion commune soit une occasion de revitaliser notre vie. Que Marie, Unique Mère de la Compagnie, Notre Dame de Fatima nous aide à marcher sur le chemin de notre vocation.

Sœur Isabel Silva ALVES
Correspondante des Echos

VISITE DES SUPERIEURS

Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale
et Sœur Mariarosa Camminati, Conseillère générale

Visite de la Province de Naples

18 - 24 avril 2007

Du 18 au 24 avril 2007, la Province de Naples vit un temps fort avec la visite de Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale accompagnée de Sœur Mariarosa Camminati, Conseillère générale. La Visitatrice, Sœur Vittoria Camiolo et quelques Conseillères les accueillent à l'aéroport. Dès leur arrivée, s'instaure un climat de franche cordialité.

Le 19 avril, à la Maison provinciale, Notre Mère rencontre les Sœurs Servantes de la Province ; elle souligne quelques points particuliers sur le rôle de la Sœur Servante dans la communauté locale : prendre le Christ Serviteur pour modèle, être « médiatrice » de Dieu pour les compagnes, promouvoir la coresponsabilité et la subsidiarité, donner vie à des communautés joyeuses où la diversité est acceptée comme un enrichissement qui engendre participation et dialogue bienveillant, discret et prudent.

Ensuite, Mère Evelyne et Sœur Mariarosa partent visiter les communautés de la Sicile. Notre Mère invite les Sœurs à :

- se renouveler toujours plus dans l'amour du Christ et des pauvres,
- discerner la volonté de Dieu avec un esprit de détachement, de « sainte indifférence »,
- contempler Marie, la femme eucharistique, toute disponible à la volonté de Dieu,
- réviser le style de vie propre et la manière de servir d'une Fille de la Charité,
- être des servantes dans la gratuité, s'engageant pour la défense des faibles sans réduire la vocation à une aide sociale.

Au cours des deux premiers jours, Notre Mère rencontre des membres de la famille vincentienne et le personnel de nos œuvres (écoles, centres d'accueil...).

A Naples, Sœur Evelyne a l'occasion de partager avec :

- Les jeunes Sœurs de la Province. Elle les invite à bien prendre conscience que les enthousiasmes, les peurs et les désirs de la jeunesse doivent être passés au crible d'un profond esprit de foi, indispensable pour vivre la vocation de servante des pauvres.
- Les Sœurs de l'Infirmierie. Notre Mère est très touchée par leurs manifestations d'affection, leur attachement à la Compagnie, leur sérénité devant les épreuves de santé.

Sœur Evelyne remercie pour la belle collaboration vécue entre laïcs, Sœurs, autorité religieuse et autorité civile... Elle félicite particulièrement :

- les enseignants et tous ceux qui collaborent à la formation des enfants, surtout dans les quartiers difficiles,
- les services sociaux et les volontaires au service des malades du sida, des personnes âgées et des pauvres à domicile.

Le lendemain, Sœur Evelyne visite la *Casa Santa Luisa* de Molfetta, l'*Institut Santa Giuseppe* de Giovinazzo. A l'*Institut San Vincenzo* de Brindisi, elle participe à une grande fête pleine de couleurs et de musiques, rassemblant enfants de l'école maternelle, jeunes du Centre d'accueil, enseignants, parents, J.M., volontaires vincentiens, et même l'évêque, le maire et d'autres autorités civiles.

Plus heureuses encore sont les Sœurs anciennes qui ont la possibilité de saluer Notre Mère et de s'entretenir une à une avec elle de manière simple et familière.

Sœur Evelyne se rend à le « *Trullo* » de l'*Immaculée* à Selva di Fasano où elle rencontre les Sœurs des différentes maisons des Pouilles. Dans son entretien, elle leur adresse quelques demandes :

- approfondir notre esprit spécifique de Fille de la Charité, en particulier la simplicité pour dire clairement son opinion dans la charité,

- ne pas se laisser entraîner par la sécularisation dominante et poser des gestes évangéliques « à contre-courant »

Une célébration eucharistique clôture cette cinquième journée, elle est présidée par Monseigneur Beniamino De Palma, Archevêque de Nola et concélébrée par le Directeur Provincial, le Visiteur et d'autres Prêtres de la Mission.

Avec les Sœurs de la Campania, Notre Mère insiste sur la valeur des Constitutions à considérer comme expression de la volonté de Dieu sur elles. Elle souligne l'imminence des *Assemblées domestiques, provinciales* et *générale... que* nous devons vivre avec joie et discernement ; elles sont l'occasion de redynamiser la vie de chaque Sœur, de chaque communauté locale et de la Province. Elle nous encourage à aimer fortement, dans le détachement du cœur et le sens de la gratuité, avec une attention particulière pour les jeunes qui ont besoin d'être accompagnés pour découvrir leur propre vocation.

Enfin, Sœur Evelyne rencontre tous les laïcs de la famille vincentienne, réunis dans la salle de l'Auditorium de la maison provinciale.

La soirée de cette journée peut se résumer ainsi : « Cherchons à vivre l'essentiel du charisme de saint Vincent : annoncer l'Évangile aux Pauvres, adoucir leurs souffrances par notre témoignage ».

Un très grand merci à Mère Evelyne qui, par sa présence disponible, sereine et simple, provoque chacune à se renouveler intérieurement pour devenir de vraies Filles de la Charité selon le cœur de Dieu et des Fondateurs.

Soeur Cecilia Di GIUSEPPE
Correspondante des Echos

TEMOIGNAGE DES SŒURS

Province de Belo Horizonte

Envoyée en mission à Cabaça
(Etat du Minas Gerais)

Introduction

Cumad'Idinha, Madinha Zila, Madame Tiâna, Quelé Moio, Dão, Deguinho, Mazinho ... voici quelques visages et noms connus à Cabaça, village situé au Nordeste de l'Etat du Minas Gerais, à 36 kms de Ninheira, dans la Vallée de Jequitinhonha, une des régions les plus pauvres du Brésil en raison du manque d'eau.

En vérité, Quelé Moio, est le surnom de Monsieur Clémentine parce que, lorsqu'il était enfant, il ne mangeait pas sans un bol de sauce à côté de lui. Ainsi chacun de ces pseudonymes représente une histoire. C'est pourquoi, il ne suffit pas d'apprendre seulement le nom des personnes : le nom tout seul est anonyme, il ne prend vie que lorsqu'il révèle quelque chose de son histoire.

Le village Cabaça

Situé sur le fleuve Pardo de Minas à la frontière de Bahia, le village de Cabaça rassemble au total 86 familles. Sur internet, on ne trouve aucun renseignement sur Cabaça, seulement Ninheira qui se trouve à 36 km de Cabaça et à 700 km de Belo Horizonte, capitale de l'Etat. Cependant, Cabaça existe, j'y ai vécu la Semaine Sainte avec une Sœur de la Congrégation missionnaire de l'Immaculée. En effet, à la suite d'un appel lancé par l'Organisation Responsable des Missions populaires du Diocèse de Janauba, 97 prêtres et religieuses de 37 Congrégations différentes, se sont rendus disponibles et, comme nous, ont été envoyés, deux par deux, dans les villages les plus abandonnés pour y vivre un temps fort d'évangélisation.

A Cabaça, il n'y a ni télévision, ni téléphone, ni ordinateur. Bien qu'étrangère, je me suis sentie tout de suite proche de la réalité de vie et de foi des familles de Cabaça.

En 1989, une grande entreprise a décidé la construction du barrage sur le fleuve Pardo de Minas sans consulter les habitants qui cultivaient leurs terres sur les rives du fleuve. Le barrage a tué le fleuve et inondé les terres. Les villageois, expulsés, ont perdu leurs terres cultivables. Maintenant, le principal souci des villageois est d'aller chercher l'eau avec une charrette à bœuf afin de l'apporter dans les maisons. L'eau se trouve très loin et l'approvisionnement en eau est un réel problème.

Les seuls à ne pas souhaiter de changement de situation sont les pêcheurs. J'ai rencontré Fernando et Ana qui sont des professionnels dans ce secteur. Reconnus par le Secrétariat Spécial d'aquiculture et pêche, ils reçoivent un salaire et les femmes ont droit à un congé de maternité. Mais au fur et à mesure de la conversation, je découvrais leur conscience écologique : ne pêcher que les grands poissons, ramasser les ordures et les emballages vides qui se trouvent dans l'eau, encourager la population à préserver une partie de la forêt, proche du barrage qui protège l'eau.

Les villageois cultivent le manioc et le haricot selon les saisons. « Le manioc est notre bœuf » disait l'un d'entre eux. Malheureusement, le manioc est peu rentable et ne peut garantir la vie d'une famille nombreuse. Il faut partir à Sao Paulo à la recherche d'un emploi dans le travail de construction. Cela oblige de laisser femme, enfants, parents. Il faut alors trouver un logement et apprendre à vivre dans une grande ville, ce qui suppose un rite d'initiation pour affronter ce nouveau style de vie. Ce changement de vie est vécu comme un choc et risque d'entraîner l'alcoolisme.

Les célébrations de foi dans le village de Cabaça

Le peuple, très accueillant, vivant une piété populaire, accepte nos visites et participe de plus en plus nombreux aux diverses célébrations proposées :

Lundi saint : célébration eucharistique, la participation est peu nombreuse.

Mardi saint : procession à la Vierge Marie. Devant le peu de participants, nous décidons de changer le parcours afin d'aller à la rencontre de ceux qui ne participaient pas.

Mercredi, méditation sur les rencontres de Jésus avec les personnes. Nous sommes allés jusqu'au bord du barrage. Les personnes visitées ces jours-là ont participé avec une foule d'enfants !

Jeudi saint : célébration de la Cène du Seigneur à la Chapelle. Cette fois-ci, ils sont plus nombreux. Le peuple a sa façon propre de participer mais se laisse toucher par la force des gestes et des symboles. Je suis allée laver les pieds des personnes les plus éloignées. On pouvait voir le visage étonné de quelques participants et même le refus de l'un d'entre d'eux disant comme Pierre : « *Vous ne me laverez pas les pieds* » !

Vendredi saint : jour intense. Nous sommes parties visiter des familles pour organiser les stations du chemin de croix. A 17 heures, début du Chemin de Croix. Chaque station est marquée par une croix et un symbole de la région (tapis de paille, charrette pour l'eau, palme, arbre de manioc...) La scène de Jésus en Croix est réalisée par des villageois. Nombreux furent les participants.

Samedi Saint ! Fête des enfants le matin avec la présentation du récit de la Résurrection. Le soir, célébration pascale où chaque participant vient allumer sa bougie au cierge pascal. En voyant chaque visage s'éclairer, nous considérions comme une grâce d'avoir vécu les rencontres de cette semaine. A la fin de la célébration, partage joyeux de tout ce que chacun a apporté : manioc, pomme de terre sucrée, farine de haricot, galettes...

Conclusion

Avant notre départ, chacun voulait nous embrasser. « *Merci !... Ne nous oubliez pas... Priez pour mon enfant qui est à São Paulo... Écrivez-vous... Prenez un biscuit pour vous. Apportez ces sacs de petits poissons secs...* ». En sortant de la petite chapelle, la nuit était belle et étoilée !

Cette mission populaire, vécue avec une autre religieuse, m'a fait découvrir la richesse de la diversité de nos charismes et l'importance de les mettre en commun pour une meilleure évangélisation.

Sœur Heloisa HELENA
Fille de la Charité

TEMOIGNAGE DES SOEURS

Province de Curitiba

80 ans du Séminaire de Curitiba
1927 à 2007

Introduction

En 1904, des familles polonaises immigrées au sud du Brésil demandent la venue de Filles de la Charité pour l'éducation humaine et chrétienne de leurs enfants. En réponse à leurs demandes, les Supérieurs envoient à Curitiba des Sœurs polonaises de la Province de Chelmo. Les trois premières Sœurs ouvrent l'école Saint Joseph. Peu à peu, la confiance envers les Sœurs grandit et plusieurs écoles ouvrent leurs portes aux enfants polonais. Voyant ce bon travail missionnaire, la Province de Chelmo envoie 50 autres Sœurs de 1904 à 1933 pour servir les pauvres dans les écoles, les hôpitaux, les visites à domicile, les soins aux personnes âgées.

Un nombre significatif de jeunes se présentent pour devenir Filles de la Charité et servir les pauvres. De 1915 à 1927, 12 jeunes sont accueillies au Séminaire de Rio de Janeiro. A cette époque, les grandes distances, l'éloignement de la famille, les réalités de vie différentes, l'apprentissage de la langue française ont provoqué la Responsable de la Vice-Province de Curitiba de repenser le plan de formation et à sa mise en œuvre.

Le Séminaire de la Province de Curitiba (1927 – 2007)

En 1927, le Séminaire commence avec 4 postulantes dans la première maison des Filles de la Charité, à l'école Saint Joseph au village d'Abranches, quartier proche de Curitiba. Après quelques travaux, le Séminaire s'organise. Une équipe de Formation assume sa mission jusqu'en 1933. En 1933, le Séminaire s'installe à la maison provinciale de Curitiba.

A l'occasion du 80^e anniversaire du Séminaire, nous relisons son histoire en 4 grandes étapes.

De 1927 à 1947 avec la Directrice Soeur Helena Bruska. Soeur Helena est polonaise et s'est préparée au Séminaire de Rio de Janeiro. Pendant 20 ans, elle assume avec compétence la direction du Séminaire, insistant particulièrement sur la vie de foi, la présence de Dieu, la relation à Dieu et l'union fraternelle. Toute la formation était assurée en langue polonaise. Les jeunes Sœurs apprennent donc le polonais ainsi que la musique car, après la prise d'habit, elles doivent diriger la chorale des églises. Dans les premières années, les jeunes sont d'origine polonaise. A partir de 1938, la loi de la Nationalisation de l'enseignement au Brésil est votée. Le Séminaire accueille des jeunes provenant d'autres nationalités : portugaise, italienne, allemande, ukrainienne... La formation continue à être faite en langue polonaise avec traduction simultanée pour celles qui ne connaissent pas le polonais. 178 Sœurs sont passées au Séminaire pendant ces 20 ans.

2) De 1948 à 1967 : avec deux Directrices : Soeur Salomé Detz (1948-1956) et Soeur Anna Maria Sawczuk (1957-1967). Cette période est marquée par la nationalisation et la langue portugaise. Curitiba, Vice-Province de la Pologne (érigée Province en 1947) a déjà plusieurs Communautés constituées de plusieurs nationalités : aux Etats de Paraná, de Santa Catarina et de Rio Grande do Sul.

Les deux Directrices, d'origine polonaise, se sont d'abord préparées au Séminaire de la Maison-Mère à Paris. Les candidates augmentent de façon impressionnante, beaucoup d'entre elles sont enfants d'immigrants. La formation a comme base l'étude des Règles communes, les conférences de saint Vincent, la vie des saints, les écrits des Supérieurs. L'accent est mis sur la pratique des vertus, la fidélité dans les exercices spirituels, la pauvreté, la mortification et les coutumes de la Communauté. 486 Sœurs sont passées au Séminaire. L'équipe de formation devient insuffisante pour le grand nombre de Sœurs.

3) De 1968 à 1988 : 4 Directrices du Séminaire (Soeur Ferreira, Soeur Rosa, Soeur Remonato et Soeur Folador). Cette étape, marquée par le Concile Vatican II, a subi une grande transition

dans les étapes de formation. Mère Guillemain, Supérieure générale, donne des orientations pour adapter la formation selon les directives du Concile (dialogue, obéissance responsable, coresponsabilité, retour aux sources...). En vue de cette finalité, un Séminarium est organisé à la Maison-Mère à l'intention des Directrices de Séminaire. Cette étape est marquée aussi par le changement d'habit pour les jeunes Sœurs. Les mutations dans l'Eglise et dans le monde ont exigé des efforts supplémentaires pour une vraie formation chez les Filles de la Charité : priorité donnée à la connaissance de la vie des fondateurs, l'histoire et l'esprit de la Compagnie. Des stages apostoliques entrent dans le parcours de formation. Les jeunes Sœurs suivent également des cours de formation inter-congrégations pour les novices (hommes et femmes). Les plans de formation sont adaptés aux besoins du temps et des appels de l'Eglise, de la Compagnie et des pauvres. 202 Sœurs sont passés au Séminaire pendant cette période.

4) De 1988 à 2007, 3 Directrices : Sœurs Pereira, Soeur Machowski, Soeur Remonato.

Pendant cette étape, l'objectif de la formation est de former des filles selon le charisme de saint Vincent en affrontant les défis d'aujourd'hui. Ce qui marque plus spécialement cette étape, c'est l'étude des Constitutions et Statuts de 1983, de la Parole de Dieu et des orientations de l'Eglise. Les stages apostoliques permettent de confronter la manière de servir les pauvres selon les Constitutions. La formation humaine, spirituelle et vincentienne gagnent en amplitude. 124 Sœurs sont passées au Séminaire. Le chemin de formation est peut-être une réalité plus difficile à vivre étant donné le contexte actuel de notre société. Toutefois, le Séminaire compte 12 jeunes Sœurs.

Conclusion

En relisant tout le vécu de ces 80 ans, nous constatons l'effort d'inculturation réalisé au fil des années. Nous rendons grâce à Dieu pour la formation prodiguée à 990 Filles de la Charité pour devenir d'humbles servantes des pauvres. Nous demandons pardon aussi pour nos incohérences dans la formation des jeunes Sœurs et nous comptons sur son aide pour continuer le chemin dans l'amour de la Compagnie et la confiance en l'avenir.

L'équipe de formation du Séminaire

TEMOIGNAGE DES SOEURS

Province de Fortaleza

17^e Rencontre des Conseils interprovinciaux du Brésil
et clôture de l'année Jubilaire de la Province de Fortaleza
7 – 15 février 2007

Introduction

L'année Jubilaire pour célébrer la fondation de la Province de Fortaleza qui s'est ouverte le 31 janvier 2006, se clôture le 11 février 2007 avec des temps d'action de grâce et d'engagements.

Rencontre des Conseils interprovinciaux

Au cours de cette année 2007 eut lieu également à Fortaleza la 17^e Rencontre interprovinciale des 6 Provinces du Brésil. Cette 17^e Rencontre début le 8 février 2007 par le mot d'accueil de Sœur Corina Bastos, Visitatrice de Fortaleza : *“Elargis l'espace de ta tente, déroule tes toiles, allonge les cordages, consolide les piquets”* (Isaïe). Chaque Province est une « tente » et les six Conseils du Brésil ont la mission de renforcer les piquets, d'allonger les cordages de la fraternité et du partage.

L'évaluation de la 16^e Rencontre interprovinciale, présentée par 6 tentes réparties dans la maison symbolisant les 6 Provinces, met en valeur des points communs vécus par les Provinces du Brésil de 2004 à 2006 à partir des deux thèmes :

- Revitaliser la passion pour Jésus-Christ
- Vivre une charité créative

Des tableaux vivants, placés le long des couloirs, attirent le regard et nous préparent à vivre le thème de cette 17^e Rencontre : « **La Charité transfigure la vie et le service de la Fille de la Charité** ».

La célébration d'ouverture de la Rencontre met en scène une jeune fille du peuple ouvrant la porte du Ciel où les pauvres accueillent les Sœurs : une manière de représenter la réalité des exclus de l'Amérique Latine au cœur de notre service.

Les conférences du 9 et 10 février présentent les conditions pour un service plus libre et engagé au service des pauvres.

Tout d'abord le Père Joao Batista Libanio traite le sujet : « Le pouvoir de transfigurer le socio-politique-économique et religieux en tenant compte de la personne des pauvres ». Il explique l'impact des 4 dimensions sur les pauvres et les solutions qu'ils peuvent donner. Trop souvent, les solutions sont trouvées en négligeant la prise de conscience des exclus. Vouloir changer la réalité des autres sans leur participation, c'est faire preuve de paternalisme.

Le lendemain, le Père Javier Alvarez, Directeur général, présente « Le prophétisme de la Fille de la Charité dans la post-modernité ». Les deux temps du prophétisme sont une profonde expérience de Dieu et un engagement au cœur du monde pour le rendre plus conforme aux desseins de Dieu. Par nature, la Compagnie est prophétique à condition qu'elle soit fidèle au charisme.

La mystique vincentienne se base sur la reconnaissance du Pauvre comme sacrement. C'est pourquoi le lieu de la contemplation d'une Fille de la Charité, c'est le monde, l'action, le service. En contemplant le mystère de Dieu, les Sœurs apprennent à reconnaître qui est derrière le visage du Pauvre. Cette manière de voir est prophétique. La mystique vincentienne ne s'improvise pas, elle se prépare dans la prière.

La réponse de la Compagnie ne peut être autre que de témoigner du Christ Serviteur. L'option pour les pauvres, inhérente à la suite du Christ, suppose la défense des droits des pauvres et la dénonciation de structures opprimantes. Les défis sont nombreux. Y répondre passera par le chemin de la conversion personnelle et communautaire. L'avenir de la Compagnie dépend de la capacité et de la décision de continuer le prophétisme du Christ dans la société actuelle. La Fille de la charité qui va aux pauvres est une parabole vivante de l'Évangile.

Clôture du Jubilé d'Or de la Province de Fortaleza, le 11 février 2007

Le dimanche 11 février eut lieu la clôture de l'année jubilaire de la Province de Fortaleza au Collège de l'Immaculée Conception. Ce fut un temps fort et lumineux pour tous.

Au cours de la célébration eucharistique, nous avons rendu grâce au Seigneur de nous avoir accompagnées et conduites pendant ces 50 ans de vie au service des pauvres. Le célébrant, Monseigneur José Antônio Aparecido Torsi, Archevêque de Fortaleza, termine son homélie en disant : « La fête du Jubilé est une véritable annonce : heureuses les Filles de la Charité, parce que, par des actes de bonté, elles donnent beaucoup de fruits en tout temps. »

A l'Action de grâce, Soeur Corina Bastos nous a envoyées avec les paroles mêmes du Père Etienne, au moment du départ des premières Soeurs missionnaires au Brésil: «*Partez, mes Soeurs, partez! Portez dans l'une de vos mains la torche de la foi et dans l'autre, la flamme de la Charité*». Les engagements assumés par la Province seront les bagages pour notre voyage de retour dans nos secteurs.

Dans l'après-midi, Notre Mère arrive. Elle nous parle avec conviction sur le thème "Charisme, force de transformation dans le service des Filles de la Charité" : «*Le charisme est un don de l'Esprit qui agit dans l'Église. Il possède un pouvoir transformateur pour la Fille de la Charité qui se traduit dans une charité simple et humble, base de l'évangélisation* ».

Soeur Evelyne rencontre également les six Conseils provinciaux, les Soeurs Servantes, les Jeunes Soeurs, les JMV et visite la Communauté Marguerite Naseau où les pauvres sont accueillis.

Le jour du départ, nous emportons dans nos bagages ces deux engagements :

- Aller aux Pauvres avec la vigueur prophétique de notre charisme: en veillant à ce que les pauvres soient acteurs de leur propre développement.
- Lire et méditer la place du pauvre dans la Bible comme fondements de notre donation à Dieu, de notre vie fraternelle et de notre service.

Il nous reste à remercier le Seigneur pour les merveilles réalisées pendant ces jours de rencontre. Notre merci s'adresse à tous les participants : « La force du Royaume agit dans le monde, l'Église, la Compagnie, en nous. Je souhaite qu'il continue d'agir ».

Soeur Dijesu PINTO
Correspondante des Échos

TEMOIGNAGE DES SŒURS

Provinces d'Italie

Session de formation des jeunes Sœurs
Maison-Mère, août 2007

A la fin de leur session de formation à la Maison-Mère, les jeunes Sœurs des Provinces d'Italie partagent leur expérience sous la forme d'une lettre adressée aux Fondateurs.

Très cher Vincent et très chère Louise,

A la fin de cette session, nous désirons vous manifester notre reconnaissance pour l'accueil que vous nous avez réservé dans votre pays.

Tout d'abord, nous voulons vous dire merci de nous y avoir invitées. Le voyage qui nous a conduites jusqu'à vous a été long, les unes par avion, les autres par le train. Nous avons pu constater la différence que l'on perçoit, encore aujourd'hui, entre l'étendue des campagnes avec les petites maisons dispersées et la magnificence de Paris. Qui sait ce que cela devait être de votre temps !... Peut-être est-ce pour cela que toi, Vincent, tu disais ressentir sur tes épaules le poids des murs de la ville quand tu y entrais !

Nous désirons aussi te remercier d'une manière spéciale, toi, Louise, pour ton accueil à notre arrivée à la Maison-Mère. C'était très émouvant d'entrer dans la grande Chapelle où tu reposes, et d'être accompagnées par toi à la rencontre du Seigneur dans le lieu même qui a vu le rendez-vous particulier entre Marie et Soeur Catherine.

Cher Vincent et chère Louise, nous vous remercions aussi pour les Frères et Sœurs qui se sont faits votre voix aujourd'hui : Sœur Evelyne, Sœur Mariarosa Camminati, Soeur Claire Herrmann, Sœur Elisabeth Charpy, Soeur Palmarita, les Pères Xavier et Julian... Chacun d'eux nous a offert une clef pour relire dans notre vie votre expérience du charisme. Nous avons aussi réellement reconnu votre présence attentive dans la disponibilité de nos infatigables traductrices.

Lorsque chaque Conseillère générale nous a parlé des Provinces qui leur sont confiées, il nous a semblé ressentir votre sainte joie et votre reconnaissance envers le Seigneur de la Charité pour sa bonté à l'égard de la Compagnie qui, dans le monde entier, rejoint, sert et aime tant les pauvres..... Dans notre rencontre fraternelle avec les Sœurs des 15 Provinces de l'Amérique Latine, nous avons fait aussi l'expérience d'expressions diverses de notre charisme : à travers leurs chants et leurs danses nous avons comblé la distance linguistique pour nous retrouver dans l'unique fête du charisme.

Un autre moment de grande émotion pour nous, cher Vincent, a été la visite de ton pays d'origine. La longueur du voyage en train, - dû au nombre de kilomètres qui séparent Paris de Pouy (appelé aujourd'hui Saint Vincent de Paul), - nous a permis de contempler tes Landes, tes champs, tes bois, tes pins... Puis, au Berceau, un soleil splendide, bien plus chaud et vigoureux que celui de Paris, nous a accueillies : il nous a semblé qu'il justifiait bien ton tempérament, cher Père ! Nous sommes entrées dans ta maison nous sachant attendues. Le « berceau » de tes premières années et de tes œuvres de charité est aussi notre maison. Les communautés des Filles de la Charité et des Prêtres de la Mission nous ont réservé un accueil festif ; les spaghettis du dîner nous ont dit, mieux que tout, l'hospitalité de ton peuple !..... Puis, une récréation avec un groupe de jeunes landais nous a permis d'exprimer, par le chant et le jeu, la joie d'être tes hôtes.

Après la visite de ta région, nous t'avons rencontré dans ta chapelle, là où tu reposes près de François-Régis Clet et de Jean-Gabriel Perboyre.

Les rues de la belle ville de Paris, ses musées, ses églises, nous ont raconté la vitalité des cercles culturels et spirituels que vous avez connus ensemble et à laquelle vous avez contribué en y apportant la charité du Christ.

Les routes parisiennes gardent encore la mémoire de votre vivant héritage : nous nous sommes promenées dans la rue où Frédéric Ozanam s'entretenait et discutait avec ses collègues étudiants sur des projets de service pour les plus pauvres ; nous avons visité la maison de sainte Catherine à Reuilly et le quartier Mouffetard de Soeur Rosalie. Nous ne voulons pas vous cacher le saint orgueil que nous avons éprouvé sachant faire partie de cette famille de saints, mais reconnaissant aussitôt la responsabilité que cela nous incombe.

Très chers Vincent et Louise, il y aurait encore beaucoup de choses à dire, mais nous ne voulons pas prendre le temps de votre prière d'intercession pour la famille vincentienne. D'autre part, Il nous est difficile de résumer en quelques lignes la grâce vécue tout au long de ces 15 jours si denses.

Nous vous prions de remercier avec nous le Seigneur qui a permis la réalisation de cette session. Nous vous demandons de nous rendre cette visite en vous faisant vous-même toujours plus présents dans nos Communautés locales et dans nos Provinces, engagées dans un cheminement inter-provincial que nous savons vous être agréable. Regardez avec bienveillance aussi toutes les personnes que nous rencontrons et avec lesquelles nous nous efforçons, jour après jour, de construire le royaume de Dieu. Nous vous saluons en vous embrassant bien fort.

Soeur Annamaria CORALLO
Fille de la Charité

PAROLE DES PAUVRES

Province du Japon

Le clin d'œil de Hiyo

Hiyo est une petite fille qui est née avec un bec de lièvre. Dans notre Centre de bébés, il y avait une tendance à l'éviter à cause de la difficulté de l'allaiter au biberon. De plus, ses cris étaient extrêmement forts, son regard pénétrant semblait tout observer.

Grâce à une excellente institutrice, Motoko, Hiyo grandissait en bonne santé. C'était un bébé très intelligent et vif. Cependant, je m'inquiétais de ne jamais la voir sourire. Un jour, Motoko et moi avons essayé de l'appeler par son nom bien des fois. Finalement, nous l'avons vu sourire très faiblement. A ce moment-là, j'ai compris que le scotch qui était sur sa lèvre pour la fixer, la gênait pour sourire. Alors, j'ai changé de moyen de communication avec elle : chaque fois que je la voyais, je lui faisais un clin d'œil. Hiyo, aussi, a commencé à me faire un clin d'œil.

Hiyo marchait déjà avant son premier anniversaire. Juste après son anniversaire, Motoko l'a emmenée à l'hôpital pour une intervention chirurgicale qui, heureusement, s'est très bien passée.

Le lendemain de l'intervention, je suis partie en hâte à l'hôpital pour la voir parce qu'elle était seule. Dès que je suis arrivée, j'ai reconnu ses pleurs. J'ai couru jusque sa chambre et crié « Hiyo » en la voyant sur une chaise roulante avec des perfusions et un tube dans le nez. Tout de suite, Hiyo a tourné la tête en me faisant un clin d'œil avec sa joue toute gonflée.

Sœur Mary Louise OSE

Mère Suzanne Guillemain
1906 – 1968

Fille de Dieu – Fille de l’Eglise
Supérieure générale de la Compagnie

V – MERE GUILLEMIN ET LE CONCILE VATICAN II (suite)

La 3^{ème} session du Concile Vatican II s’est ouverte le 14 septembre 1964 par une concélébration : 24 évêques autour de Paul VI selon la Constitution sur la liturgie votée en 1963. Les quelques 2000 évêques remplissent la nef. Au pied de la tribune Sainte Hélène, les Observateurs sont là, les Auditrices, non ! Leur nomination a été seulement annoncée, mais les élues n’étaient pas encore désignées.

Après la messe, le Pape lut son discours « exaltation de la collégialité » écrit le chroniqueur du journal La Croix. Le Pape décrivit ce que pouvait et devait être l’œuvre du Concile en ce domaine. Lorsqu’il définit les pouvoirs des évêques et leurs rapports avec le Pape en termes d’association, l’attention grandit parmi les évêques. A en juger par leurs attitudes quelque chose de précis et de définitif était dit à cette heure... A mesure que le Pape approchait de la fin, sa voix se fit plus forte pour déplorer l’absence des évêques privés de liberté. Puis il salua les observateurs et termina par une évocation des Eglises « objet de notre désir et de nos larmes ». Le pasteur Boegner, dira à ce sujet : je tiens à ajouter combien j’ai été ému par les paroles que le Papa a adressées aux observateurs et aux invités du Secrétariat pour l’Unité. Il me paraît impossible que ce bouleversant appel aux Eglise de sa douleur et de son espoir n’ait pas été adressé à toutes les « communautés séparées »... ainsi qu’on les appelait d’ordinaire. Ce serait donc la première fois que Paul VI aurait donné à nos Eglises, issues de la Réforme, **le nom qu’elles ont conscience de devoir porter.** (La Croix du 18 septembre 1964).

Cette troisième Session, complexe dans son déroulement, était précédée et jalonnée d’événements importants que Mère Guillemain a vécu dans son âme et conscience avec une grande joie en pensant à sa grande Communauté. Avant de nous familiariser avec les travaux prévus pour la session, quelques nouveautés dans l’histoire du Concile méritent d’être mentionnées ou rappelées et ceci avant d’entrer dans le vif du sujet des questions auxquelles il faut répondre, nonobstant les difficultés qui inquiètent encore les Pères. Bien des questions théologiques resteront ouvertes pour l’après Concile « *pour ouvrir des horizons plus vastes et de les faire remonter aux sources du rajeunissement de toute théologie...* ». Ces paroles sont signées Joseph Ratzinger sans plus, dans un commentaire sur la collégialité.

QUELQUES EVENEMENTS

1 – LE PELERINAGE DE PAUL VI EN TERRE SAINTE : 4-6 JANVIER 1964

A la fin de son message de Noël, le Saint Père avait précisé le but du voyage : « Nous déclarons clairement que ce pèlerinage veut avoir un caractère et des objectifs exclusivement religieux » pèlerinage de prière et de pénitence après 20 siècles d’histoire, aux lieux où Jésus avait accompli notre Rédemption. L’Osservatore Romano, la grande presse ont donné d’amples détails sur la rencontre entre Paul VI et le Patriarche Athénagoras.

Mère Guillemain a vécu ce pèlerinage avec ferveur et d’autant plus que, dès le 9 janvier, ses Sœurs de Palestine lui envoyèrent une relation émouvante. Sœur Dupont-Ferrier, à l’époque Visitatrice, décrit brièvement les deux joies provoquées par cette visite : « *Les Sœurs de Béthanie avec leurs enfants, palmes à la main, groupés sur un parcours prévu, ont acclamé le Saint-Père et reçu sa bénédiction. Le soir à Gethsémani, nous avons eu la consolation d’une veillée avec le Souverain Pontife ; là, vraiment, nous l’avons entendu, nous avons prié avec lui. L’heure sainte s’est terminée par la récitation du Pater, minute inoubliable que celle où l’on entendit la voix profondément émue du Vicaire du Christ récitant sa prière* ». Il est impossible de compléter dans le détail d’une longue relation sur l’événement partagé avec Mère Guillemain dans une joie profonde. Pour terminer, il convient de citer la réflexion d’un haut fonctionnaire, Directeur du Service pour les affaires chrétiennes en matière de culte, caractérisant la visite à sa juste valeur : « *c’est un événement dont la grandeur nous dépasse actuellement. Seules les générations futures, parlant de cette page d’histoire, pourront en mesurer les proportions* ». Mère Guillemain n’a pas gardé pour

elle-même cette longue lettre de nos Sœurs de la Palestine d'alors, l'Echo de la Maison-Mère de février 1964 l'a reprise dans sa totalité.

Le 16 janvier, elle reçoit du Substitut Monseigneur Dell Aqua, la lettre de remerciement aux vœux de Noël adressés au Saint-Père. Quelques lignes rappellent l'événement de Jérusalem : « Soyez assurée qu'avec les dignes Filles de la Charité de saint Vincent de Paul, vous n'avez pas été absente de sa prière sur les routes de Palestine, et qu'il a demandé pour vous au Seigneur la grâce de continuer à donner au monde le vivant témoignage de charité évangélique... »

2 – LA FORMULE « CORPUS CHRISTI »

Au mois d'avril de l'année 1964 parut un document de la Congrégation des Rites. Selon ce document, le Souverain Pontife a modifié la formule utilisée pour la distribution de la sainte Communion. Au lieu de dire « que le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle. Ainsi soit-il », le prêtre dit simplement à chacun : « **Corpus Christi** » (le Corps du Christ) et le communiant répond : « **Amen** ».

L'autre formule était vraiment trop longue et impraticable pour les jours de grande affluence. Il faut situer la motivation du nouvel usage dans l'ensemble de la réforme liturgique entreprise par le Concile Vatican II.

Mère Guillemin, après une réflexion avec le Père Jamet, à l'époque Directeur général de la Compagnie, et son Conseil, fit mettre le décret dans l'Echo de la Maison-Mère dès le mois de mai afin que la Compagnie tout entière puisse approfondir la nouvelle formule avec l'Amen qui devient : « Oui, je crois à la réalité du Christ vivant ».

3 – D'AUTRES DATES NOUS RAPPELLENT DES ACTES IMPORTANTS

LE 23 SEPTEMBRE

Le Pape avait assisté à la messe du Concile au cours de laquelle, **la relique de la tête de Saint André** fut vénérée par l'Assemblée Conciliaire avant d'être restituée à la métropole de Patras en Grèce quelques jours plus tard.

La tête de Saint André avait été portée à Rome le 21 avril 1462 et reçue saintement par le Pape Pie II, qui la porta dans ses propres mains à Rome où elle fut déposée dans la basilique de Saint Pierre. Ce même Pape dit à cette occasion, au sujet de cette précieuse relique : « *Tu reviendras glorieusement dans ta patrie lorsque Dieu le voudra. On pourra dire alors « O heureux exil qui fait revenir un tel secours ».*

Le 26 septembre, son Eminence le Cardinal Bea prononça l'allocution du retour sur la grande place devant Mgr Constantin, métropolitain de Patras la princesse héritière Irène, le président du Conseil et devant une foule orthodoxe car ce jour de la restitution de la relique de Saint André avec été déclaré **jour de fête religieuse pour la Grèce.**

LE 30 SEPTEMBRE

Mère Guillemin est au Concile depuis le 28, et l'événement est important pour elle. L'Assemblée décida de consacrer **un chapitre particulier à la vie religieuse dans la Constitution sur l'Eglise**, après le chapitre V consacré à la sainteté en général.

LE 13 NOVEMBRE

La messe est d'une solennité exceptionnelle. Le Patriarche Maximos célèbre la messe de la fête de saint Jean Chrysostome. Le Pape préside la liturgie. Au lieu d'un discours, il fait un geste : **sa tiare est offerte aux pauvres.** L'explication fut donnée par Mgr Felici à l'issue de la messe : « *Nous avons entendu ces jours-ci, à l'occasion des discussions du schéma XIII, le cri de la pauvreté qui monte jusqu'au ciel. Pour répondre à cet appel qui nous presse, le Pape a décidé d'offrir sa tiare pour les pauvres* ». Le geste est simple, le Pape, sans rien dire, la dépose sur l'autel de la concélébration. Après avoir béni l'icône des saints Cyrille et Méthode, il se retire sous les acclamations de la foule.

LE 21 NOVEMBRE

Clôture solennelle de la troisième session du deuxième Concile œcuménique du Vatican par la sainte Messe concélébrée par le Saint Père Paul VI avec 24 Pères Conciliaires qui ont sur le territoire de leurs diocèses un des grands sanctuaires mariaux. La signification de la concélébration est claire : l'Eucharistie célébrée par plusieurs prêtres au même autel, la communion au même pain et au même calice, manifestent clairement l'unité du sacerdoce et de l'Eglise. La Constitution « **De Ecclesia** » est votée. Dans son discours de clôture, le Pape proclame Marie « **Mère de l'Eglise** ».

MERE GUILLEMIN ... AUDITRICE

MARIE DANS LE MYSTERE DU CHRIST ET DE L'EGLISE

Mère Guillemin n'était pas étrangère à tout ce développement avant sa venue comme auditrice au Concile. Elle prit le train en marche avec aisance. La presse, la radio, la télévision tenaient le monde en haleine. Il faut signaler les communiqués de presse du Concile dont la qualité n'a cessé de s'affirmer.

Le problème de la place et du rôle de Marie dans l'Eglise lui donnait des moments d'angoisse. Dès le début des travaux à la première session, il en fut question. Elle savait que deux questions étaient débattues : faut-il traiter Marie dans un schéma indépendant ou le faire dans le contexte de la doctrine de l'Eglise ? La moitié de l'Assemblée se prononça pour la deuxième proposition : « *La raison et l'honneur même de la Sainte Vierge demandent que l'on fasse à ce schéma sa place au cœur même de l'Eglise et non en marge* ». Le but poursuivi était d'éviter l'impression que Marie constitue dans le plan de la création et de la grâce, un élément à part et isolé. Le Pape Paul VI n'avait-il pas dit à la fin de la deuxième session : « *Nous espérons que le Concile donnera à la question du schéma sur la Vierge, le meilleur dénouement possible* ». Ainsi fut fait. Marie aura sa place dans la Constitution *Lumen Gentium*, chapitre huitième, avec le titre : « **La Bienheureuse Marie, Mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Eglise** ».

MARIE MEDIATRICE

Le titre de Médiatrice faisait problème. Les difficultés, les divergences ne portaient pas sur la dévotion mariale mais sur une expression de la doctrine mariale. Deux tendances animaient le débat : l'une décrivait le rôle maternel de Marie à l'égard des fidèles, sans porter atteinte à l'unique médiation du Christ ; la seconde précisait qu'en fonction de son rôle maternel, la Vierge Marie a **coutume** de recevoir celui de médiatrice comprenant qu'il ne déroge en rien à l'efficacité de l'unique médiation du Christ.

Dès l'ouverture du débat, un Cardinal n'hésita pas à proclamer sa joie : « *Ce titre de médiatrice m'est souverainement agréable... l'on pourrait peut-être ajouter 'médiatrice auprès du Médiateur'* ».

Un autre Cardinal rappela les préoccupations œcuméniques en mentionnant les difficultés que soulevaient à ce point de vue le terme de médiatrice.

Un groupe de 90 évêques n'hésita pas à dire sa réserve : « *Mieux vaut le silence sur le terme de médiatrice* ».

Le Cardinal Bea, après une longue intervention, distinguant la dévotion personnelle et les exigences œcuméniques de notre temps, termina par un argument fort : « *Il y a danger par conséquent que la médiation mariale soit mal comprise, si elle est proclamée dans un texte conciliaire, nous allons au-devant de sérieuses difficultés* ».

Les oppositions s'étaient nettement affirmées : pour ou contre la médiation et une troisième voie désirait retenir le titre de « médiatrice » mais en-dehors de toute systématisation théologique.

Après les interventions, la Commission reprit le fond et estima que les objections faites au titre de médiatrice provenaient davantage de la crainte que ce titre fût mal compris que d'une opposition au rôle de la Vierge dans l'œuvre du salut ; aussi, **a-t-elle préféré retenir le titre en l'expliquant**.

Les Pères ont donc voté le texte suivant paraissant dans le chapitre VIII, n° 62 :

« ... *Son amour maternel la rend attentive aux frères de son Fils dont le pèlerinage n'est pas achevé ou qui se trouvent engagés dans les périls et les épreuves jusqu'à ce qu'ils parviennent à la patrie bienheureuse. C'est pourquoi la bienheureuse Vierge est invoquée dans l'Eglise sous les titres divers comme avocate, auxiliaresse, secourable, médiatrice, tout cela cependant entendu de telle sorte que nulle*

dérogation, nulle addition n'en résulte quant à la dignité et à l'efficacité de l'unique Médiateur le Christ ».
Le terme Marie Médiatrice fut donc maintenu.

MARIE, MERE DE L'EGLISE

Primitivement, le texte conciliaire ne parlait pas de Marie Mère de l'Eglise ; le rapporteur du texte expliqua que le titre de Marie Mère de l'Eglise n'avait pas été retenu car il était relativement récent. Les Pères Conciliaires estimaient appeler Marie, mère des fidèles et, par ailleurs, au point de vue œcuménique, le titre n'était pas à conseiller, ajoutait la commission.

Depuis longtemps, le Pape songeait à proclamer Marie Mère de l'Eglise. Dès sa première intervention au Concile, le Cardinal Montini parlant du Christ, centre de l'Eglise, avait évoqué dans l'Eglise la place singulière de Marie qu'il appelait, dès ce moment, **Mère de l'Eglise**. A d'autres occasions, le Pape revint sur le thème pour mieux situer Marie dans l'ensemble de la doctrine de l'Eglise. « *Nous sommes heureux de vous annoncer que nous terminerons cette session du Concile Oecuménique qui a défini la doctrine de l'Eglise dans la joie de reconnaître à Notre-Dame le titre qui lui convient bien de Mère de l'Eglise, Mater Ecclesiae* ».

C'est donc le 21 novembre, dans une session publique, transmise en Eurovision, au cours de laquelle le Saint Père a concélébré avec 24 Pères ayant des sanctuaires mariaux dans le diocèse que la Constitution sur l'Eglise fut promulguée et, pour conclure, avec une grande émotion, Paul VI annonça la place privilégiée reconnue par le Concile à la Vierge dans la sainte Eglise.

« *C'est donc à la gloire de la Vierge et à notre réconfort que nous proclamons Marie très sainte MERE DE L'EGLISE, c'est-à-dire de tout le peuple de Dieu aussi bien des fidèles que des pasteurs, que nous l'appelons Mère très aimante et nous voulons que, dorénavant, avec un tel titre, très doux, la Vierge soit encore plus honorée et invoquée par tout le peuple chrétien* ».

Ces paroles à peine prononcées, les Pères se lèvent pour donner leur assentiment et leur accord à la décision du Pape. Beaucoup de Pères enlèvent leur mitre en signe de dévotion et d'assentiment. Les applaudissements ne finissaient pas.

Après cette première expérience d'Auditrice au Concile Oecuménique Vatican II, Mère Guillemin est dans une joie intérieure profonde. Les discussions concernant Marie l'avaient impressionnée. La piété envers la Vierge Marie ne fait-elle pas partie de la spiritualité de la Compagnie ? N'est-ce pas une tradition qui nous vient des fondateurs, qui a accompagné la vie de la Compagnie pendant trois siècles d'existence ? Louise de Marillac n'eut-elle pas la touchante audace de considérer comme enfants de la Vierge Marie, à un titre tout spécial, les Filles de la Charité : « *Vous nous avez, Seigneur, inspiré de faire choix de votre sainte Mère pour unique Mère de notre petite Compagnie, qui n'en connaîtra jamais d'autre sur la terre...* » et, quelque temps après, elle s'adressa encore à Marie : « *Je ne me suis pas trompée, Vierge Sainte, dans la pensée que vous agréeriez d'être notre unique Mère. Nous pouvons prétendre à la qualité de vos filles, puisque vous êtes la Mère de Jésus qui est notre frère et que nous faisons profession particulière de nous rendre semblables à Lui* ».

Louise de Marillac n'en reste pas à ces considérations avec l'autorisation de M. Vincent, elle part à Chartres en pèlerinage. Sa lettre à M. Vincent dès son retour est claire : « *... offrir à Dieu les desseins de sa Providence sur la Compagnie de la Charité, lui offrant entièrement ladite Compagnie et lui demandant sa destruction plutôt qu'elle s'établisse contre sa sainte volonté ; lui demandant pour elle, par les prières de la Sainte Vierge, Mère et Gardienne de la dite Compagnie, la pureté dont elle a besoin et la fidélité de tous ses membres...* »

Louise de Marillac a déposé ses enfants dans les bras de Marie. Elle alla encore plus loin, demandant par une lettre du 7 décembre 1658 « *de vouloir mettre le lendemain, toute la Compagnie au saint autel sous la protection de la Sainte Vierge et de lui obtenir de pouvoir toujours la reconnaître pour « notre unique Mère »*. La consécration est faite. Elle se renouvellera chaque année. C'est le coutumier établi par Mathurine Guérin de sa main qui en donne le témoignage : « *Au commencement de décembre, la Supérieure doit faire souvenir Monsieur le Directeur que le sujet ordinaire de la Conférence du huitième de ce mois, est la chasteté. Le 8^e jour de décembre à la fin de la Conférence, avant la bénédiction du Directeur, la Supérieure ou autre nommée fait la lecture, tout haut, de l'acte d'offrande à la Sainte Vierge, et toutes les Sœurs à genoux, disent tout bas après elle les mêmes paroles avec affection, après quoi la bénédiction étant donnée, chacune se retire* ».

L'acte d'offrande de sainte Louise ce 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, fait partie de la piété de la Fille de la Charité aujourd'hui. Marie Mère de l'Eglise, Marie, Mère de la Compagnie, c'est tout un ; il nous faut sans cesse l'approfondir.

Marie « médiatrice » suscita d'abondantes interventions pendant la Congrégation générale. Mère Guillemain les écoutait attentivement. Dans son esprit et son cœur, il y avait la réponse du ciel à Catherine Labouré, Sœur du Séminaire en 1830, priant devant la relique de saint Vincent à la chapelle. Elle n'a pas simplement perçu le symbole du cœur, elle a reçu des paroles intérieures : « *Le cœur de saint Vincent est un peu consolé car il a obtenu de Dieu par l'intercession de la Sainte Vierge, qu'au milieu de ces grands maux, les deux familles ne périraient pas et que Dieu s'en servirait pour ranimer la foi* ».

En conclusion de ces souvenirs de famille en relation directe avec Marie, il semble opportun de réfléchir à nouveau sur cette piété mariale pour la situer exactement afin qu'elle s'ouvre sur toute l'ampleur du mystère qui nous aide à comprendre le dessein de Dieu.

L'ACTIVITE MISSIONNAIRE DE L'EGLISE

Le 6 août 1964, l'encyclique *Ecclesiam suam* de Paul VI met en relief l'ensemble des problèmes qui marquent le monde d'aujourd'hui. Son propos, la rencontre entre l'Eglise et le monde, ne s'arrête pas spécialement à l'activité missionnaire, mais au « Dialogue avec l'humanité comme telle ». Mère Guillemain lit attentivement le texte, en parle et l'utilise dans ses entretiens aux Sœurs en retraite ou en session.

Sa participation comme Auditrice au Concile lui réserve une joie profonde. Le 6 novembre, à la 116^e Congrégation générale, le Saint-Père désireux d'assister au moins une fois à une Congrégation générale a choisi le schéma sur **les missions**. Il voulut ainsi signifier son affection aux dizaines de milliers de missionnaires, de religieuses et de laïcs.

Un des chroniqueurs décrit cette séance surprise avec beaucoup de tact et de délicatesse :

« Le 6 au matin, la basilique avait un air de fête. A 9 heures, de nombreux applaudissements retentissent dans l'aula conciliaire. Paul VI monte la nef à pied et pratiquement sans cortège. Il prend place en face de l'autel conciliaire, au milieu de la nef entre les Pères. La messe est célébrée par le Cardinal Tappouni, évêque d'Adigrat en rite éthiopien. Les séminaristes éthiopiens qui se trouvent dans la Cité du Vatican, exécutent des chants aux mélodies typiquement africaines. A la fin de la messe, le Pape gagne sa place à la table de présidence. Il a, à sa droite, le Cardinal Tisserant et, à sa gauche, le Cardinal Tappouni. Après la cérémonie d'intronisation de l'Evangile, le Pape récite la prière de l'Adsumus, comme s'il s'agissait d'une séance de travail normal. Le secrétaire général annonce les résultats des votes sur le rôle pastoral des évêques, puis le Pape prononce son allocution :

« ... *Nous avons voulu être présent aujourd'hui alors que votre attention est tournée vers le schéma sur les missions. Ce qui nous a poussé à cette décision, c'est la grave, la singulière importance du sujet qui occupe aujourd'hui vos esprits et vos cœurs... en nous retentissent, Nous, successeur du bienheureux Pierre et en vous, successeurs des apôtres, les paroles de l'ordre divin : « Allez dans le monde entier prêcher l'Evangile à toute créature ».* De l'accomplissement de cette œuvre dépend le salut du monde. Au Concile incombe le devoir de préparer de nouvelles voies, d'envisager de nouveaux moyens, de stimuler de nouvelles énergies pour une plus efficace et plus vaste diffusion de l'Evangile. En examinant le schéma, nous avons trouvé beaucoup de choses dignes de notre louange soit pour le contenu, soit pour l'ordre de leur exposition. Nous pensons donc que le texte sera facilement approuvé par vous, même après des amendements nécessaires ».

Paul VI n'entendait pas restreindre la liberté qu'il professe si clairement laisser au Concile.

Après le discours du président de la Commission des Missions, le Pape quitta la salle sous de chaleureux applaudissements. Le débat commença. Les Pères s'accordaient avec le Pape sur l'importance du schéma, mais souhaitaient une refonte malgré les propositions excellentes dans la meilleure ligne de l'aggiornamento. Les critiques étaient énergiques. Le nombre des inscrits fut exceptionnellement élevé. Tous ceux qui parlèrent représentaient des groupes considérables. La discussion était vivante, vigoureuse, nourrie de doctrine, de suggestions et même d'humour.

Un évêque cita la Parole du Christ : « *Je suis venu allumer un feu sur la terre et qu'est-ce que je veux sinon qu'il brûle. Notre schéma n'allume rien, ce n'est qu'une pauvre chandelle* ».

Au nom des évêques d'Afrique, le Cardinal Bea souligne que l'activité missionnaire « doit être comptée parmi les devoirs les plus essentiels de l'Eglise. Le Concile doit non seulement établir quelques nouvelles normes juridiques, mais donner un nouvel élan à l'activité missionnaire, susciter de nouvelles vocations missionnaires, une nouvelle ferveur dans cette activité ».

Mère Guillemin, après la lecture de l'encyclique *Ecclesiam suam* était étonnée de ne pas trouver l'allusion à l'activité missionnaire. Une réponse lui est donnée pendant la discussion « Mission et pauvreté » par Mgr Fulton Sheen, évêque auxiliaire de New York : « Pourquoi Paul VI emploie-t-il si rarement le mot « mission » dans son encyclique *Ecclesiam suam* ? Quel mot emploie-t-il à la place ? « **Dialogue** ». Il utilise ce mot 77 fois. Pour lui, le dialogue, c'est la manifestation de l'amour et de la charité du Christ à tous les hommes ».

L'attaque la plus rude contre le texte fut portée par le Cardinal Frings. « Les missions, dit-il, sont une affaire tellement importante qu'on ne peut pas s'en tenir aux propositions soumises au Concile. Il faut un schéma entier, à la fois théologique et pratique ». Le Cardinal précisa qu'il faisait cette demande au nom des évêques missionnaires et des supérieurs d'Instituts religieux.

La situation était donc délicate. Les Pères, par vote, rejetèrent le premier texte, pour le remplacer par un schéma, qui donna au monde le décret « Ad gentes ». **Les Missions ne sont plus les parents pauvres dans l'Eglise, elles sont le cœur même de l'Eglise.**

Pendant toutes ces discussions d'un haut niveau théologique et pastoral, Mère Guillemin pouvait être à l'aise. Saint Vincent était présent. Les multiples « envois en mission » qu'elle avait honorés de sa participation ou présidés pendant son généralat, lui soufflaient l'avenir par rapport à l'essor de l'œuvre missionnaire pour répondre à un commandement solennel du Christ. N'avait-elle pas déjà installé à la Centrale des Œuvres un secrétariat de Coopération missionnaire pour les laïcs ? L'évangélisation des peuples du monde était bien le souci des Pères Conciliaires, mais Mère Guillemin pensait à saint Vincent parlant aux Prêtres et aux Sœurs. « Notre vocation est d'aller par toute la terre ; et quoi faire ? Embraser le cœur des hommes, faire ce que le Fils de Dieu a fait. Lui qui était venu mettre le feu au monde afin de l'enflammer de son amour » (Coste XII, 262).

Saint Vincent, entretenant les Filles de la Charité « de la fin de la Compagnie » disait : « Dieu vous a commis le soin de ses pauvres et vous devez vous y comporter dans son esprit, compatissant à leurs misères et les ressentant en vous-mêmes autant qu'il est possible. C'est ainsi qu'il faut vous comporter pour être bonne fille de la Charité, pour aller où Dieu voudra : si c'est à l'Afrique, en Afrique ; à l'armée, aux Indes, où l'on vous demande, à la bonne heure, vous êtes Filles de la Charité, il faut y aller ». (Coste X, 127)

Toutes les Filles de la Charité ont entendu ces paroles pendant leur temps de formation au Séminaire. Le Concile a parlé, « il faut y aller » et, comme saint Vincent disait encore « là-bas, mes filles, là-bas », Mère Guillemin continuera ses visites « corporellement et spirituellement » pour découvrir les besoins en charité vincentienne, informer la Compagnie et former les partantes selon leur nouvelle destination.

« Laudate Dominum omnes gentes ! »

DERNIERE SESSION DU CONCILE 14 septembre 1965

*« Au cours de l'audience accordée ce jour,
Sa Sainteté le Pape Paul VI a daigné décider que
la 4^e session du 2^e Concile Œcuménique du Vatican
commencerait le 14 septembre 1965,
en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.
Le Concile se terminera avec cette session »*

Au Vatican le 4 janvier 1965

Les organismes directeurs s'étaient réunis pour faire le point, car les schémas n'étaient pas tous à la même phase d'élaboration. Parmi les schémas soumis à l'examen des amendements, se trouve **le renouveau et l'adaptation de la vie religieuse**.

Cette 4^{ème} session du Concile Œcuménique Vatican sera pour Mère Guillemin source de joie profonde avec les différentes célébrations auxquelles elle participera en vraie Fille de Dieu et de l'Eglise. Ce fut d'abord **la cérémonie solennelle d'ouverture** de la 4^{ème} session en la basilique Saint-Pierre, le 14 septembre 1965. La sainte Messe est concélébrée par le Pape Paul VI avec 26 Pères conciliaires qui ont des responsabilités dans la direction des travaux conciliaires. Cette solennité avait été précédée d'une exhortation apostolique de Sa Sainteté Paul VI « ... savoir fidèlement l'heure de Dieu qui sonne sur l'Eglise et le monde ... que des cinq continents s'élève un chœur de prière et de pénitence ». Après ce développement, le Pape invite « pour l'après-midi de la fête de l'exaltation de la Sainte Croix, jour d'ouverture de la session, les Pères conciliaires se rendront avec Nous en procession de pénitence, en chantant les louanges du Seigneur... Pour la même raison, dans la chapelle pauline du Palais du Vatican, durant toute la 4^{ème} session, le Saint Sacrement sera exposé... Nous désirons que des cinq continents s'élève comme un chœur de prière, que dans chaque paroisse, dans chaque église du monde catholique se fasse une célébration de pénitence... Nous regardons également avec une confiance émue les communautés d'hommes et de femmes qui accueillent nos paroles avec une promptitude et une ferveur pour offrir au ciel leurs supplications les plus intenses ».

28 OCTOBRE 1965

La séance publique au cours de laquelle sont proposés au vote définitif des Pères conciliaires les textes déjà approuvés en Congrégation générale, entre autres **le Renouveau de la vie religieuse**, est marquée par la messe concélébrée par le Saint-Père Paul VI avec 24 Pères conciliaires choisis au sein des nations des cinq continents. La séance solennelle a été fixée à la date du 28 octobre, 7^{ème} anniversaire de l'élection de Jean XXIII au souverain Pontificat, pour honorer la mémoire du Pape qui a convoqué le 2^{ème} Concile Œcuménique du Vatican et promulgué *Pacem in terris*.

7 DECEMBRE 1965

Dernière séance publique avec vote et promulgation des décrets sur la liberté religieuse, les prêtres, les missions, l'Eglise et le monde d'aujourd'hui. La lecture du Bref pontifical sur les événements de 1054 suit la promulgation des décrets. La déclaration a été lue en même temps au Phanar par le Secrétaire général du Saint-Synode du patriarcat de Constantinople, en présence du patriarche Athénagoras et du Cardinal Shehan représentant de Sa Sainteté le Pape Paul VI.

La levée des anathèmes entre Rome et Constantinople était promulguée dans un texte appelé Déclaration commune de Sa Sainteté Paul VI et de Sa Sainteté le patriarche Athénagoras et lu en français par le Cardinal Willebrands, secrétaire du Secrétariat pour l'union des chrétiens, pendant la séance du Concile.

Le journal La Croix publie le 9 décembre : « *Lorsque Mgr Willebrands gagna l'ambon pour lire en français la Déclaration commune de l'Eglise catholique romaine et de l'Eglise orthodoxe de Constantinople, un véritable tonnerre d'applaudissements eut lieu. Toute parole est impuissante pour commenter la grande heure de ce qui s'est accompli alors. La réconciliation de Rome et de Constantinople fut scellée au terme de la liturgie par le baiser de paix* ». Le chroniqueur ajouta : « *Lorsque le métropolitain Meliton redescendit de l'autel de la Confession pour regagner sa place, il fut si vivement et si longuement applaudi par toute la foule que le Pape s'arrêta quelques instants avant de poursuivre le déroulement de la cérémonie* ».

Commence alors une cérémonie pénitentielle qui est de tradition dans l'Eglise pour la clôture des Conciles, après la promulgation des derniers décrets approuvés par les Pères. Chacun demande pardon à Dieu des manquements à la charité qu'il a pu commettre au cours des discussions. Après la prière silencieuse de tous les Pères agenouillés, le Saint-Père exprime la supplication de l'Assemblée avec un vénérable texte du VII^e siècle. Tous récitent ensuite avec lui le Notre Père après la bénédiction et le souhait

de la paix, les Pères se donnent le baiser de paix et la cérémonie se termine par le chant du Te Deum qui est l'expression traditionnelle de l'action de grâces dans l'Eglise.

« *Il est heureux que nous soyons ici* » (Mt 17,4) disait Mère Guillemin après saint Pierre. Ces trois solennelles cérémonies l'ont marquée profondément « l'heure de Dieu qui sonne sur l'Eglise et le monde... que des cinq continents s'élève un chœur de prière et de pénitence... ». C'est cette atmosphère qu'elle vient de vivre avec une immense gratitude, comme un inappréciable bienfait pour elle-même et la grande Communauté que Dieu lui a confiée par ce vote de la Pentecôte 1962. Dès son retour, le passage du Seigneur dans l'événement, son amour de l'Eglise, lui font exprimer Dieu sans discours, simplement parce qu'elle en vivait. Tout parle de Dieu, apporte Dieu, relie à Dieu écrivait le Père Lebret. Ces trois célébrations ont ranimé en elle cette triple flamme : foi, espérance, charité, pour en vivre et la communiquer.

L'aggiornamento qu'elle prépare pour les Filles de la Charité sera dans cette ligne, ayant pour support la pure doctrine des saints Fondateurs dans l'imitation du Christ selon l'enseignement du Concile. « La fin principale pour laquelle Dieu a appelé et assemblé les Filles de la Charité est pour honorer Notre Seigneur Jésus-Christ comme la source et le modèle de toute charité, en le servant corporellement et spirituellement dans la personne des pauvres... » (Règles communes, chapitre 1).

ADAPTATION ET RENOVATION DE LA VIE RELIGIEUSE

Le Pape Jean XXIII avait constitué dix Commissions conciliaires dont une pour la vie religieuse « *De religiosis* ». L'histoire et le déroulement ont été amplement publiés dans les conférences publiques qui les ont commentés ; la presse quotidienne ne s'est pas privée de retracer la genèse et l'évolution des textes.

Les religieuses auditrices, durant la session de 1964, avaient formulé, elles aussi, leurs desiderata dans une note remise à certains membres de la Commission : (dont elles ne faisaient pas partie) : « *La vie religieuse ne puise pas sa raison d'être dans une fonction, fût-elle de la plus haute charité. Elle ne se justifiera que par son essence même, c'est-à-dire son rapport à Dieu... L'évolution sociale, scientifique, technique, qui modifie profondément le monde, et le travail qu'accomplit l'Eglise sur elle-même, entame les positions traditionnelles de la vie religieuse. Elle la force à se purifier des motivations secondaires et à se libérer de tout un environnement de monopoles et de privilèges venant fausser la note qu'elle doit donner dans l'Eglise et dans le monde ; il faut donc que le décret, si bref soit-il, s'enracine dans une perspective théologique* ».

Le juridisme est dépassé dans une vue plus spirituelle. Quelles furent alors les grandes lois de la rénovation de la vie religieuse ? Il y eut dès le début une notion de vocabulaire. Le président de la Commission se sentait obligé de la préciser : « Lorsque nous parlons de vie religieuse et de religieux, nous entendons parler de tous ceux qui cherchent la perfection par la profession des conseils évangéliques. Afin d'éviter le danger de confusion entre les Religieux au sens strict, les Sociétés de vie commune et les Instituts séculiers, on a inséré dans l'introduction l'expression « **étant sauve leur nature propre** ». Il faudra donc trouver la définition commune dans laquelle toutes les formes de vie consacrée au service du Seigneur se sentiront à l'aise. Le renouvellement adapté de la vie religieuse comportera un incessant retour aux sources de toute vie chrétienne et à l'inspiration originelle des Instituts, en même temps qu'une adaptation de ceux-ci aux conditions nouvelles du temps. Il s'agit d'un renouvellement profond **des institutions religieuses**, de leur réforme par le retour à **l'Evangile et l'écoute des appels d'aujourd'hui**. C'est pourquoi, avec autorité, le document conciliaire spécifie que « *les Constitutions, les Directoires, les Coutumiers, les livres de prière, les Cérémoniaux et tous les ouvrages du même genre soient convenablement révisés et, une fois supprimés leurs prescriptions désuètes rendus conformes aux documents du Concile* ».

La règle suprême de la rénovation spirituelle et religieuse et son adaptation aux conditions actuelles de vie est l'Evangile et la suite du Christ sous la conduite de l'Eglise. Le président de la Commission l'affirme : « **La norme première, c'est que cette rénovation se fasse selon l'Evangile, l'imitation du Christ et l'esprit du Fondateur sous la conduite et l'autorité de l'Eglise** ».

Un second principe de rénovation retenu des interventions des Pères : le retour à l'intuition du Fondateur, à son esprit, au patrimoine de l'Institut. Un Père avait proposé au sujet de ce principe : « s'attacher plus à l'intention et à l'esprit des Fondateurs qu'aux formes historiques dans lesquelles cela s'est exprimé ».

Mère Guillemin n'avait pas craint de donner un avis personnel sur le schéma qui allait être proposé à l'examen du Concile comme le souligne un compte rendu relatif à *Perfectae caritatis* voté à la dernière session :

« Mère Guillemin a dégagé les aspects positifs de ce texte et a également indiqué les insuffisances :

Aspects positifs : la place qui est faite au don du Christ dans la vie religieuse : vivre pour le Christ est la seule justification de cette folie, qu'est aux yeux du monde, la vie religieuse. Dans notre époque où l'on recherche l'efficacité concrète et où se manifeste la promotion des laïcs, on peut se demander : est-il encore besoin de religieuses ? Le schéma donne la véritable réponse : aucun rôle, aucune fonction ne pourront expliquer le don total de la consécration religieuse. On ne donne pas sa vie à quelque chose, on donne sa vie à Quelqu'un. Autre aspect positif : le schéma intègre l'action apostolique dans la vie religieuse pour les Instituts de vie active.

Mais ce texte, par ailleurs, est encore trop timide : il ne fait pas toute la lumière sur la dualité action-contemplation, mais la clé est donnée : l'action est dans la nature même de la vie religieuse. L'action alimente la contemplation et la contemplation pénètre l'action.

Mère Guillemin se réjouit aussi de voir que le schéma insiste sur le fait que la rénovation de la vie religieuse ne se fait pas seulement par le haut mais qu'elle est une œuvre commune. Par contre, ce texte lui paraît trop marqué de juridisme quand il s'agit des conseils pratiques : le souffle de la première partie ne semble pas animer la seconde. La perfection religieuse paraît encore trop fermée sur elle-même et pas assez ouverte aux dimensions ecclésiales. Il est vrai que ce texte doit s'appliquer à tant de pays et à tant de formes de vie religieuses... Elle constate cependant que ce schéma « ouvre de nouvelles avenues. C'est toute la manière de vivre qui est remise en cause et, dans un sourire, elle conclut : il y a dans ce texte de quoi faire une dizaine de Congrès de Supérieures générales... »

Le fond du texte n'est pas nouveau, il y a 10 ans que Mère Guillemin médite l'aggiornamento de la Communauté. Elle en parlait avec d'autres termes mais vivait ce qu'elle proposait.

« C'est sur le roc de l'Évangile et de notre tradition que nous avons à bâtir la Compagnie du XXe siècle et à élever une génération de Filles de la Charité selon le cœur de Dieu et de saint Vincent, prête à répondre à l'appel du Christ en ses pauvres » (mai 1965 aux Visitatrices).

(A suivre)

Sœur Claire HERRMANN
Service des Archives
Fille de la Charité

1 CONSTITUTIONS 2 DECRET	La sainte liturgie Instruments de communication	1963
3 CONSTITUTION 4 DECRET 5 DECRET	« de l'Eglise » L'œcuménisme Les Eglises orientales catholiques	1964
6 DECRET 7 DECRET 8 DECRET 9 DECLARATION 10 DECLARATION	La charge pastorale des évêques Rénovation adaptée de la vie religieuse La formation des prêtres L'éducation chrétienne Relations de l'Eglise avec les religions Non chrétiennes	28 oct. 1965
11 CONSTITUTION 12 DECRET	La révélation divine L'apostolat des laïcs	18 nov. 1965
13 DECLARATION 14 DECRET 15 DECRET 16 CONSTITUTION	La liberté religieuse L'activité missionnaire de l'Eglise Le ministère et la vie des prêtres L'Eglise et le monde moderne	7 déc. 1965